



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 20 février 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 26 février 2026 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026 ;
- Clôture de l'exercice budgétaire 2025 ;
- Vote du Compte Financier Unique ;
- Affectation des résultats ;
- Transfert de compétence eau et assainissement / approbation du rapport d'évaluation ;
- Aides aux associations pour l'exercice 2026 ;
- Stratégie forestière / Sollicitation du LEADER ;
- Convention de partenariat ALEC 42 pour l'exercice 2026 ;
- Convention de partenariat avec Espace 2M pour l'exercice 2026 ;
- Mise en non-valeur ;
- Adhésion à TEC en Roannais ;

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE